

Valérie BENOIT,

maire adjointe, démocratie participative,
culture, évènementiel, communication

Christelle SEIGNEUR,

maire adjointe, vie locale, environnement

Pascal CHABERT,

conseiller municipal délégué à la vie associative



"Le CAUE soutient les projets des acteurs publics, sans dogmatisme ni vision commerciale"

Pourquoi avez-vous fait appel au CAUE ?

Christelle a rencontré le CAUE lors des travaux sur la valorisation des berges de Seine pilotés par le Département, et aussi lors des travaux avec les services de l'État. Les élus d'Étiolles se posaient alors la question de se faire accompagner sur les bois communaux, la remise en état du parc de la Pompadour et le cimetière. Christelle avait trouvé l'approche intéressante, dynamique et interactive. Nous avons ensuite commencé à élaborer la collaboration.

Comment est né votre projet ?

Nous sommes partis du constat que les bois communaux et le cimetière étaient peu entretenus depuis trop longtemps, et

que nous voulions un projet d'ensemble, qui emporte l'acceptation des habitants et qui nous permette d'avoir une approche de projet globale. Ces lieux font partie de notre patrimoine, qui reste trop confidentiel alors que nous avons là de beaux sites, importants pour notre commune. Seuls, nous étions incapables de concevoir une requalification. Il y avait beaucoup de sujets à traiter. Nous voulions un expert accessible et une approche d'ensemble.

Quel a été l'apport du CAUE 91 ?

Nous avons vraiment apprécié la "méthode CAUE", fruit d'une grande expertise, qui place l'écoute des élus et des habitants au cœur de la démarche. Les conseillers ont

bâti pour nous des supports, des visuels et des animations de qualité. Cela a permis d'instaurer le dialogue et le débat, ce qui a fait émerger des idées et des pistes de réflexion. Nous avons beaucoup travaillé ensemble et mûri les choses. L'équipe du CAUE nous a apporté un nouveau regard sur notre patrimoine, nous a aidés à imaginer ce qu'il est possible de faire, et ce que ce patrimoine peut devenir. Grâce à ces perspectives, nous avons pu visualiser le possible devenir, et la trajectoire qui va avec.

Un exemple concret ?

Nous avons eu un atelier avec les habitants sur place au cimetière, puis un second autour de supports. Au début, les habitants avaient une vision très "classique", minérale et épurée de l'entretien d'un cimetière. Nous avons réussi à leur montrer que d'autres options sont possibles, que le cimetière peut devenir un lieu champêtre, de villégiature, réinscrit dans le caractère naturel du village.

Comment parleriez-vous du CAUE de l'Essonne à qui ne le connaît pas encore ?

Le CAUE, c'est un outil qui soutient les projets des acteurs publics dans une démarche très partagée, sans dogmatisme ni vision commerciale. Nous travaillons ensemble sans que cela s'impose, le travail se coconstruit en confiance et au rythme de chacun. En conclusion, merci à Alexis Linge et à son équipe, parce que cela tient aussi aux personnes, et pas seulement à la structure. Nous avons eu des moments de partage et d'échanges passionnants. ■



Atelier CAUE + élus + habitants au cimetière, au cœur du patrimoine humain et naturel d'Étiolles.

ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

Étiolles

Des pistes de réflexion pour
des espaces naturels et paysagers communaux.

Le CAUE de l'Essonne accompagne la ville d'Étiolles dans sa réflexion globale sur la transformation du cimetière communal et de ses abords, le bois des Coudraies. Un travail mené en étroite concertation avec les habitants.



Un cimetière au cœur d'un patrimoine funéraire et du patrimoine naturel communal.
Action menée en 2022.

Le point de départ

La ville d'Étiolles souhaite amorcer la transformation paysagère de son cimetière. Attachée à respecter la dimension émotionnelle et affective de ce lieu, la commune veut coconstruire avec les habitants les réflexions sur cette

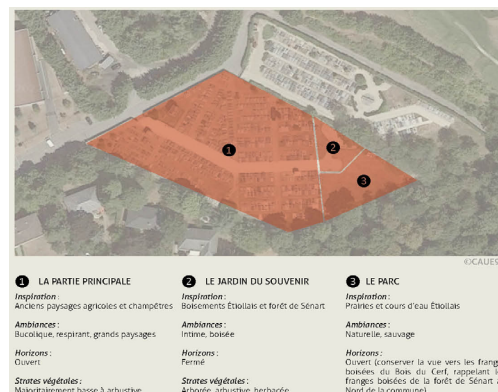
transformation. La commune s'interroge également sur la découverte et l'accessibilité de son patrimoine naturel, notamment le bois des Coudraies, afin de renforcer son inscription dans le paysage communal.

L'objectif de notre mission à Étiolles

Elle commence par un diagnostic sur les fondements du paysage étiollais. Il en ressort deux grandes orientations, mettant en valeur :

- une zone humide qui articule l'ensemble de ces sites patrimoniaux et naturels.
- une esplanade historique au cœur de la commune qui relie l'ensemble des bois communaux et les projets en cours ou à venir.

Il s'agit alors de révéler cette matrice naturelle et humide comme vecteur de l'aménagement. Aussi, l'objectif était de dégager des orientations ou pistes de réflexion pour l'évolution du cimetière. Un autre objectif est l'élaboration d'une démarche participative avec les élus, services et habitants afin de recueillir les besoins et les inquiétudes face à cette évolution.



Pistes d'aménagement du cimetière d'Étiolles issues des ateliers avec les élu.e.s et les habitant.e.s.

Le déroulé

L'accompagnement du CAUE s'est fait en trois temps :

Temps 1. Récolter

Le premier temps de travail avec la commune a consisté à récolter les éléments qui allaient constituer le socle des réflexions : l'ancienne esplanade royale et la zone humide.

Concernant le cimetière, nous avons mené deux ateliers en juillet et septembre 2022 avec les élus, les habitants et les usagers.

Ces ateliers ont été l'occasion de préciser et de comprendre les enjeux, les besoins et inquiétudes liés à l'aménagement et à la gestion du cimetière. Pour lancer le débat, un questionnaire a été proposé aux participants, axé sur les valeurs identifiées sur trois thématiques (installations funéraires/usages, biodiversité et cadre paysager). Un échange riche a alors eu lieu, et a permis de dégager des pistes de réflexion communes.

Temps 2. Capitaliser et proposer

Une fois les éléments rassemblés, nous avons élaboré avec la commune un récit commun permettant d'inclure le cimetière et le bois des Coudraies dans une réflexion globale. Puis l'objectif pour chacun des deux secteurs a été d'établir des orientations à partir des éléments discutés avec les élus et/ou habitants. Spécifiquement pour le cimetière, plusieurs orientations ont été définies. Elles ont mis en lumière les leviers d'actions pour :

- relier le cimetière au territoire.
- définir les opportunités de végétalisation.
- articuler les usages propres au cimetière, mais aussi en tant qu'espace public.

Ces orientations constituent des éléments du programme pour un marché de maîtrise d'œuvre.

Temps 3. Ouvrir

La démarche a révélé des opportunités de projet et des actions pouvant s'échelonner dans le temps : création de chemins de randonnée, signalétique, aménagement du cimetière et des lisières du bois des Coudraies. Enfin, l'idée est de rattacher ces projets aux outils existants pour engager des échanges avec les partenaires et préciser les actions possibles.



Un projet de territoire pour donner à voir les espaces naturels, paysagers et patrimoniaux de la vallée de la Seine.

CAUE+

- Médiation autour du cimetière.
- Mise en place d'une démarche pas à pas.
- Élaboration de fiches conseils.
- Diversifier les usages.
- Le patrimoine naturel et hydraulique comme vecteur de projets.